

DÉCRET N° 2024 – 1351 DU 13 NOVEMBRE 2024
portant nomination au Ministère du Tourisme, de la Culture et
des Arts.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2024-892 du 11 avril 2024 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu** le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- vu** le décret n° 2023-412 du 26 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts ;
- sur** proposition du Ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 13 novembre 2024,

DÉCRÈTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts dans les fonctions ci-après :

- Directeur général de l'Agence de sauvegarde de la culture Adja-Tado
monsieur **Paul AKOGNI**
- Directeur général de l'Agence de sauvegarde de la culture du Grand Borgou
monsieur **Marcel Bonaventure OROU-FICO**
- Directeur général de l'Agence de sauvegarde de la culture des Montagnes
monsieur **Yaiwa Blaise TCHETCHAO**
- Directeur général de l'Agence de sauvegarde de la culture Yoruba
monsieur **Aboudou Fataï FADEYI.**



Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.
Il sera publié au Journal officiel.

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,

Fait à Cotonou, le 13 novembre 2024



Patrice TALON.-

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI
Ministre d'État

Le Ministre du Tourisme,
de la Culture et des Arts,



Babalola Jean-Michel Hervé ABIMBOLA

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; C.COM 2 ; CES 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; MTCA 2 ; MEF 2 ; AUTRES MINISTERES 19 ; SGG 4 ; INTERESSES 4 ; JORB 1.